



RCS : NIORT

Code greffe : 7901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 50012

Numéro SIREN : 440 235 265

Nom ou dénomination : A.G.D.

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2014 sous le numéro de dépôt 1651

Greffé du tribunal de commerce de NIORT

18 RUE MARCEL PAUL
BP 8818
79028 NIORT CEDEX 9
Tél : 0549791440
Fax : 0549736658
www.greffe-tc-niort.fr

TEN FRANCE - Me ARISTIDE

BP 1074

86061 POITIERS CEDEX 9

Nos références : / SOPH

NIORT, le 16 Juin 2014

Certificat de dépôt d'acte(s) de société

Numéro d'identification : 440 235 265
Numéro de gestion : 2002 B 50012
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Dénomination : A.G.D.
Adresse : 123, R Camille Pelletan
79100 Thouars

Nous soussigné, Greffier du tribunal de commerce de NIORT certifions avoir reçu en dépôt le(s) acte(s) concernant la société sus-citée.

Numéro du dépôt: 1651
Date du dépôt: 16/06/2014

- *Acte en date du : 10/06/2014*
Rapport du commissaire aux comptes relatif à la transformation
Décision: Changement de forme juridique
de SARL en SAS

Le Greffier,



Sorec

SARL A.G.D

• Société de Révision
• Expertise Comptable
• Et de Commissariat aux Comptes

Au capital de 224.900 €

Siège social : 123, rue Camille Pelletan

79100 THOUARS

*_*_*_*

RCS NIORT : 440.235.265

*_*_*_*

Siège social et bureaux

146, bd de Poitiers - BP 86
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tél : 05 49 74 04 66
Fax : 05 49 74 11 94
e-mail : sorec@sorec.fr

Bureaux de Thouars

15, avenue de la République
79100 THOUARS Cedex
Tél : 05 49 74 04 66
Fax : 05 49 74 11 94
e-mail : sorec.thouars@sorec.fr

Bureaux de Pouzauges

24, place du Mail de Latine
85700 POUZAUGES
Tél : 02 51 57 84 30
Fax : 02 51 61 21 09
e-mail : sorec.pouzauges@sorec.fr

www.sorec.fr

RAPPORT SUR LA TRANSFORMATION

DE LA SARL A.G.D

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 20 mai 2014 et en application des articles L. 224-3 et L. 223-43 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur la transformation de votre société en société par actions simplifiée.

I) **Présentation de la société et de l'opération envisagée :**

La société a été constituée sous la forme de société à responsabilité limitée aux termes d'un acte sous seing privé en date à THOUARS du 18 décembre 2001 par apport en nature d'une somme de 224.900 €.

Le siège social est situé à THOUARS (79100), 123 rue Camille Pelletan.

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'acquisition, la souscription de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts d'intérêts, droits ou biens immobiliers,
- L'étude, la mise au point, la réalisation, la gestion de tous projets financiers, commerciaux, industriels ou immobiliers,
- La prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières et immobilières,
- L'aide à la gestion et la réalisation de prestations de services pour les entreprises dans lesquelles elle aura des participations ou pour celles qui feront appel à ses services,
- La gestion de son patrimoine mobilier ou immobilier,
- La négociation d'opérations commerciales ou financières pour le compte des sociétés du groupe, moyennant, tant pour des opérations récurrentes qu'exceptionnelles, rémunérations sous forme de commissions, redevances ou autres,
- La gestion de la trésorerie des sociétés du groupe,
- L'accomplissement de toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, foncières ou de gestion pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

.../...



Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

La participation, directe ou indirecte, de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

L'opération envisagée ne modifie en rien la forme et la répartition des droits sociaux. Les titulaires des 22.490 parts de 10 € chacune, composant le capital de 224.900 €, recevraient en échange 22.490 actions de 10 € chacune de la société sous sa nouvelle forme.

La transformation de la société s'effectuerait sans création d'un être moral nouveau.

II) Nature des travaux :

En application de la loi LME du 4 août 2008, la société par actions simplifiée n'a plus à avoir de capital minimum depuis le 1^{er} janvier 2009.

Nos contrôles, afin d'analyser la situation de la société et d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté sur le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicable à cette mission. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées :

- à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à analyser les avantages particuliers stipulés s'ils existent ;
- à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

.../...



Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

III) Situation de la société :

Les comptes annuels de la société, établis au 31 décembre 2013, font ressortir un bénéfice net d'impôt sur les sociétés de 46.588 €.

La situation nette de la société, avant affectation du résultat, se présente ainsi :

- Capital social	224.900 €
- Réserve légale	22.490 €
- Autres réserves	3.567.000 €
- Report à nouveau	158 €
- Résultat de l'exercice	46.588 €
TOTAL	3.861.136 €

Le résultat de la société est, depuis deux ans, principalement généré par les produits financiers obtenus des placements de trésorerie. Les acquisitions d'immeubles locatifs n'ont pas encore générés beaucoup de loyers (7.754 €).

Les principaux revenus 2014 devraient également être tirés de ces placements.

Les chiffres significatifs de l'activité se répartissent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>
<u>Compte de résultat</u>	
Produits d'exploitation	8.269 €
Résultat d'exploitation	(58.674 €)
Produits financiers	135.249 €
Charges financières	(6.344 €)
Résultat financier	128.905 €
Résultat exceptionnel	0 €
Impôt sur les sociétés	23.643 €
Résultat de l'exercice	46.588 €

.../...

Le patrimoine de la société est décrit ci-dessous :

Bilan

Actif :

Actif immobilisé :

Terrains	58.149 €
Constructions	480.706 €
Amortissements constructions	(14.416 €)
Une remorque VL	1.650 €
Amortissements remorque VL	(1.650 €)
Véhicule, matériel et mobilier de bureau	101.051 €
Amortissements véhicule, mat. et mob. bureau	(51.004 €)
Deux participations	1.100 €
Créances rattachées à ces participations	69.500 €

Actif circulant :

Clients et comptes rattachés	4.165 €
Créances impôt société	6.555 €
Autres créances TVA	28.798 €
Valeurs mobilières de placement	1.394.090 €
Disponibilités	2.045.459 €
Charges constatées d'avance	142 €

4.124.295 €

Passif :

Capitaux propres	3.861.136 €
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	247.656 €
Compte courant d'associé	4.589 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6.121 €
Dettes fiscales TVA	1.703 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3.090 €

4.124.295 €

IV) Vérifications effectuées, commentaires et appréciations :

1) Mission effectuée dans le cadre de l'article L 224-3 du Code de Commerce

Nous avons effectué nos travaux sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. La doctrine professionnelle requiert la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.



- La présentation d'ensemble des comptes d'actif et de passif répond aux principes comptables applicables en France et fait l'objet d'une justification adéquate et cohérente eu égard à l'activité déployée. Pour les postes susceptibles de nécessiter des estimations et des évaluations, nous n'avons pas relevé d'incidences significatives méritant d'être signalées. A ce jour, aucun événement particulier n'est susceptible de venir modifier ces valeurs qui restent inscrites dans un processus de continuité d'exploitation.
- L'activité de la société dépend, pour une part importante, des produits de placement.
- La société est propriétaire d'immeubles acquis récemment et de deux participations financières. Les règles comptables d'amortissements sont adaptées pour présenter une valeur nette comptable cohérente avec la valeur vénale des biens composant l'actif.
- Conformément aux clauses statutaires, nous n'avons pas relevé d'avantages particuliers.
- Le montant des capitaux propres de 3.861.136 € au 31 décembre 2013 est supérieur au capital social et les résultats attendus sur la période allant jusqu'au 31 décembre 2014 devraient demeurer stables.

2) Mission effectuée dans le cadre de l'article L 223-43 du Code de Commerce

Nous avons effectué nos travaux sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. La doctrine professionnelle requiert la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société, afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de notre analyse de la situation de la société A.G.D est la suivante :

- La trésorerie, en majeure partie placée, représente 3.439.549 €.

Aucun événement susceptible de détériorer gravement la situation financière ne nous a été communiqué.

.../...



V) Vérification des capitaux propres :

Les capitaux propres ressortent ainsi :

- Capital social	224.900 €
- Réserve légale	22.490 €
- Autres réserves	3.567.000 €
- Report à nouveau	158 €
- Bénéfice de l'exercice	46.588 €
TOTAL	3.861.136 €

Nous nous sommes assurés qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée, depuis le 31 décembre 2013, jusqu'à la date de notre rapport.

CONCLUSION

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Nous vous précisons, par ailleurs, qu'il n'existe pas d'avantage particulier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à BRESSUIRE, le 10 juin 2014.
En 5 exemplaires, dont 1 pour le Greffe.

Pour la S.O.R.E.C.
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Cgnie Régionale de Poitiers

Le Commissaire aux Comptes
Yves-Marie BIROT

S.O.R.E.C.
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
146, bd de Poitiers - BP 80035
79300 BRESSUIRE - Tél. 05 49 74 04 07